

**ÉTABLISSEMENT**

**Communauté de Communes
de la Vallée de l'Ubaye Serre
Ponçon (04)**
4 avenue des 3 Frères Arnaud
04400 Barcelonnette

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE TRAVAUX

Pouvoir adjudicateur / Entité adjudicatrice

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

Communauté de Communes de la Vallée de l'Ubaye Serre Ponçon (04), Service technique, 4 avenue des 3 Frères Arnaud, 04400 Barcelonnette, FRANCE. Tel : +33 492813847. Fax : +33 492811526. E-mail : technique@ccvusp.fr.

Adresse(s) internet

Adresse générale du pouvoir adjudicateur / de l'entité adjudicatrice : <http://www.ccvusp.fr>
Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur

Services généraux des administrations publiques.

Description du marché

Objet du marché

CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT AVEC VESTIAIRES ET BUREAUX POUR LES SERVICES TECHNIQUES DE LA CCVUSP.

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

45000000

Lieu d'exécution

Atelier Service techniques 04400 St Pons
Code NUTS : FR

Caractéristiques principales

Construction d'un bâtiment avec vestiaires et bureaux pour les services techniques de la CCVUSP

Type de marché

Travaux : Exécution

Type de procédure

Procédure adaptée

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)

Marché se décompose en 8 lots

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics : Non.

Des variantes seront prises en considération : Oui.

Le présent avis correspond à un avis périodique indicatif constituant une mise en concurrence.

L'avis implique un marché public.

Division en lots : Oui.

Il convient de soumettre des offres pour : un ou plusieurs lots .

Durée du marché ou délai d'exécution

Durée en jours : 90 (à compter de la date de notification du marché).

Conditions de délai

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Mardi 15 mai 2018 - 12:00

Conditions relatives au marché

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française

Français.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT1) :

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOT12).

Autre justificatif / Commentaire :

Autre justificatif :

Règlement de consultation, daté et signé sous la mention "lu et approuvé"

l'acte d'engagement complété, daté et signé

le CCAP daté et signé sous la mention " lu et approuvé"

le CCTP daté et signé sous la mention " lu et approuvé"

la DPGF complété, daté et signé sous la mention " lu et approuvé"

le certificat de visite

le mémoire technique répondant aux critères de notation énoncés dans RC

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

1: le prix des prestations 60%

2: valeur technique 40%

Une enchère électronique sera effectuée : Non.

Autres renseignements

Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice

CCVUSP_04_A_20180419W_1

Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours

tribunal Administratif de Marseille 22-24 rue de Breteuil 13281 Marseille FRANCE. Tél. +33 491134813. E-mail :

greffe.ta-marseille@juradm.fr. Fax +33 491811387.

Organe chargé des procédures de médiation

Comité Inter régional de règlement amiable 22 bd Paul Peytral 13282 MARSEILLE FRANCE.

Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Directeur service technique 4 Avenue des 3 Frères Arnaud , à l'attention de Bernard ANDRE , 04400 Barcelonnette, FRANCE. Tél. +33 492813847. E-mail : technique@ccvusp.fr.

Informations sur les lots

LOT N° 1 : Terrassement - réseaux VRD - gros oeuvre - maçonnerie - enduits extérieurs de ravalement**Description succincte :**

Ce lot concerne:

- Le terrassement général pour la réalisation de l'emprise du bâtiment
- Le terrassement en déblais de la terre végétale et son stockage
- La réalisation des fondations
- L'ensemble des ouvrages en B.A (soubassements, plancher, murs, dallage).
- La réalisation de tous les travaux de maçonnerie.
- La réalisation des réseaux sous plancher bas dans l'emprise du bâtiment.
- Tous les travaux permettant de raccorder les réseaux d'évacuation EU, EV et EP du bâtiment sur le réseau VRD.
- Les enduits extérieurs concernent toutes les parois extérieures en élévation. Les travaux concernent les enduits en parties courantes, les enduits de voussoirs et de tableaux, les raccords d'enduits en tableaux de baies.

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

45112000 , 45262522

LOT N° 2 : Etanchéité structure bois - toiture terrasse - charpente - couverture - EP - zinguerie**Description succincte :**

Les travaux concernent :

- Les murs extérieurs
- La toiture terrasse
- La charpente
- La couverture
- Les descentes des eaux de pluies
- La zinguerie

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

44142000 , 45261410 , 45261000

LOT N° 3 : Menuiserie aluminium**Description succincte :**

Les travaux concernent :

Pour les menuiseries Aluminium :
Toutes les huisseries extérieures et leurs vitrages.

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

45421000

LOT N° 4 : Isolation - doublage - faux plafonds - menuiserie bois**Description succincte :**

Les travaux concernent :

- La réalisation des isolations thermiques des enveloppes extérieures
- La réalisation des isolation phoniques de certaines cloisons.
- La réalisation des doublages, des cloisons et des faux plafonds
- La fourniture et la pose des blocs portes.
- La fourniture et la pose des habillages menuisés

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

45320000 , 45321000 , 45323000

LOT N° 5 : Plomberie - chauffage - sanitaires**Description succincte :**

Les travaux concernent :

- La réalisation du circuit de chauffage sol/radiateurs .
- La réalisation des réseaux de plomberie pour les équipements sanitaires .
- La réalisation des réseaux d'évacuation des équipements sanitaires.
- L'installation de nouveaux sanitaires
- Les ouvrages comprennent toutes les sujétions d'interventions

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

45330000 , 45232141 , 45232460

LOT N° 6 : Electricité**Description succincte :**

Les travaux concernent :

Les travaux d'électricité prévus au présent titre concernent les parties du nouveau bâtiment. Sont prévus au présent titre outre les

travaux d'électricité proprement dits, les travaux de raccordement, la certification CONSUEL, les essais et la mise en service.

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

09310000

LOT N° 7 : Revêtement de sol - revêtement muraux

Description succincte :

Les travaux concernent :

- La pose de carrelage sur l'ensemble du sol
- La pose de faïence dans les sanitaires, WC.
- Les travaux préparatoires de tous les subjectiles. Les travaux d'apprêts.
- La fourniture et la mise en œuvre de la peinture
- Les travaux de finition.
- Le nettoyage en fin de chantier (y compris, vitrage, carrelage, etc.).

Il est dû au titre du forfait, tous les raccords de peinture réclamés par le Maître d'œuvre après les différents passages de réfection jusqu'à la réception des travaux.

Liste non limitative des raccords : Raccords aux peintures après pose des revêtements de sols. Raccords après pose des menuiseries. Raccords après les essais de réception. Etc.

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

45430000

LOT N° 8 : Matériel aire de lavage

Description succincte :

Les travaux concerne le matériel de l'aire de lavage prévus au présent titre.

L'entreprise aura à sa charge la réalisation des travaux suivants :

- Fourniture et pose d'une station de lavage haute pression
- Fourniture et pose d'un débourbeur
- Fourniture et pose d'un séparateur hydrocarbures

Les travaux de finition.

Le nettoyage en fin de chantier.

Il est dû au titre du forfait, tous les raccords réclamés par le Maître d'œuvre jusqu'à la réception des travaux.

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

42716110

Date d'envoi du présent avis

20 avril 2018